
Charte d'engagement dans le réseau Jeune public

Le réseau Jeune public en région Centre-Val de Loire animé par la Ligue de l'enseignement a pour volonté de développer et affirmer une réflexion commune sur la question du jeune public.

Tout d'abord montrer, expliquer, affirmer que la création à destination du Jeune Public est une création aussi essentielle que celle dite « tout public », qu'il n'y a, a priori, aucune différence qualitative, pour les raisons suivantes :

Parce que le jeune public n'est pas un sous public mais qu'il a des droits culturels.

Parce que les artistes qui s'adressent à l'enfance et à la jeunesse ont les mêmes droits à l'expérimentation et à la recherche.

Parce que leur travail est source de richesse et d'innovation dans la création artistique contemporaine.

Parce que soutenir cette création est une responsabilité publique partagée.

Parce que programmer du « jeune public » fait circuler la création contemporaine sur de nombreux territoires.

Parce que le budget d'un spectacle « jeune public » ne doit pas être proportionnel à l'âge de ses spectateurs.

Nous vous proposons comme acte d'adhésion de nous retourner la charte ci-jointe signée, et de nous indiquer la participation que vous souhaitez y apporter :

- présence aux réunions plénières
- participation aux travaux de commissions (possible par voie dématérialisée)
- diffusion de communication
- organisation de manifestations
- autres (merci de préciser) :



Qualité du signataire (nom, prénom, fonction) référent pour la structure :

Structure :

Signature :